

CLUB FRANÇAIS DU SAINT BERNARD ET DU DOGUE DU TIBET

(Affilié à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture)

Siège social : 98 rue Emile Zola - 69210 L'ARBRESLE



SAMEDI 4 MAI 2013
38^e Nationale d'Élevage
National Breeding Show / Klubsiegerschau
avec attribution du CACS de la SCC
SAINT- BERNARD - DOGUE DU TIBET – AIDI



DIMANCHE 5 MAI 2013
Exposition du Forum
Forum Show / Forum Ausstellung

Au camping du Champ Pigeonnier
NEUVIC (19160).



JURY DES NATIONALES D'ELEVAGE : Samedi 4 Mai



Mâles - Males - Rüden

poils courts *Shorthair - Stockhaar* : M. TESSIER (France) poils courts *Shorthair - Stockhaar* : M.LEGER (Suisse)
poils longs *Longhair - Langhaar* : M. MARTIN (France) poils longs *Longhair - Langhaar* : M. BRIESKORN (Allemagne)

SAINT BERNARD :

Femelles - Females - Hündinnen

DOGUE DU TIBET ET AIDI : Mme LAFAY

Juge suppléant St Bernard et Dogue du Tibet : M. BASSET

Ring d'Honneur : Jury collégial



JURY DE L'EXPOSITION
DU FORUM du SAINT BERNARD : Dimanche 5 Mai



Mâles - Males - Rüden

poils courts *Shorthair - Stockhaar* : M. LEGER (Suisse) poils courts *Shorthair - Stockhaar* : M. BASSET (France)
Males poils longs *Longhair - Langhaar* : .. M. BRIESKORN (Allemagne) poils longs *Longhair - Langhaar* : M. ALENDA (Espagne)

Femelles - Females - Hündinnen

Ring d'Honneur : Jury collégial

Commissaire Général de l'Exposition : M. Jean-François MARTIN

Programme

SAMEDI 4 MAI NATIONALES D'ÉLEVAGE

8h - 9h Entrée des chiens / *Entry of dogs / Einlass der Hunde*
9h Début des jugements / *Start of judging / Beginn des Richtens*
12h30 Apéritif offert par le Club
15h Ring d'Honneur et remise des récompenses /
Honour Ring / Ehrenring
17h Réunion du Forum
20h30 Banquet / *Banquet / Bankett*

DIMANCHE 5 MAI FORUM

8h - 9h Entrée des chiens / *Entry of dogs / Einlass der Hunde*
9h Début des jugements / *Start of judging / Beginn des Richtens*
12h30 Apéritif offert par le CFSBDT
15h Ring d'honneur et remise des récompenses
Honour Ring/ Ehrenring

Un souvenir à chaque exposant,
une coupe aux 4 premiers de chaque classe,
à tous les lots d'élevage et de reproducteur.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
End of registration / Meldeschluss
par courrier : 13 AVRIL 2013

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

HORAIRE - Entrée des chiens à partir de 8 heures, avec contrôle vétérinaire. Jugements individuels de 9 heures à 15 heures. Classements, CACS, BOB, lots d'élevage, lots reproducteurs, distribution des récompenses à partir de 15 heures au ring d'honneur.

SERVICE VÉTÉRIINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement resteront acquis au Club, afin de régler les frais engagés pour la préparation de l'exposition.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du montant de l'inscription. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
 - les engagements « au poteau » le jour de l'exposition exception faite de la classe de Lot d'Elevage ;
- Le montant de l'engagement restera acquis au club si un chien inscrit ne se présente pas à l'exposition ou un chien refusé à l'entrée par le vétérinaire qui contrôle, dont la décision est sans appel (voir paragraphe « service vétérinaire »).

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution qui restera acquise au CFSB si après examen elles sont reconnues sans fondement.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :
l'âge du chien est calculé au jour du jugement.

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CLASSE INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

CLASSE JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.
A partir de 15 mois, l'exposant peut inscrire en classe jeune si le chien a moins de 18 mois, en classe intermédiaire s'il a moins de 24 mois, ou en classe ouverte s'il estime que le chien est suffisamment développé.

Le propriétaire est seul à estimer s'il inscrit son chien en jeune, intermédiaire ou ouverte, sachant que seules les classes intermédiaire et ouverte ouvrent droit à l'attribution du CACS.

CLASSE CHAMPION - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE DEBUTANT - Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.

CLASSE PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

CLASSE CHIOT - Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 6 mois. Les classes CHIOT et PUPPY ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent lieu ni à classement ni à remise de coupe.

CLASSE VÉTÉRAN - Pour tous chiens ayant l'âge minimum de 7 ans.

LOT D'AFFIXE - un minimum de trois et un maximum de cinq sujets de la même race et même variété, quel que soit leur sexe, élevés par la même personne (du même affixe) même si cette dernière n'en est pas la propriétaire.

CLASSE/CONCOURS LOTS D'ÉLEVAGE - (Seule classe pouvant être constituée au poteau). Pour trois chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1), nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOT DE REPRODUCTEUR - un mâle ou une femelle accompagné au minimum de trois et au maximum de cinq de ses chiots (au premier degré, à savoir fils ou filles).

COUPLES : un mâle et une femelle de la même race et de la même variété, appartenant au même propriétaire »

PAIRES : 2 chiens de même sexe, de même race et de même variété appartenant au même propriétaire

(1) N.B. : Sont considérées comme classes individuelles les classes INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, JEUNE, CHAMPION DE BEAUTÉ, DEBUTANT, PUPPY, CHIOT, VÉTÉRAN.

REFUS OU EXCLUSIONS

1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et les rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;

2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le service vétérinaire ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race

Un deuxième juge sera désigné si le nombre de chiens dépasse 50 chiens environ.

C.A.C.S. - Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé "1^{er} Excellent" en classe Intermédiaire ou Ouverte à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé le RCACS. Celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé par le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- a déjà le titre de Champion National de Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leurs homologations par la SCC.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chienil.

N'oubliez pas de joindre le certificat de vaccination anti-rabique pour les chiens venant de l'étranger.

N'oubliez pas de vous munir :

- ◆ de la carte de tatouage
- ◆ du Certificat de naissance ou pedigree pour la confirmation ou le TAN
- ◆ du Passeport Européen (obligatoire) pour les chiens provenant de l'étranger
- ◆ ainsi que du certificat de vaccination antirabique



Hébergement

Surplombant les gorges de la Dordogne, Neuvic offre, au bord de son lac de plus de 400 hectares un cadre de verdure exceptionnel. Au cas où vous souhaiteriez séjourner soit en arrivant avant l'exposition, soit en prolongeant votre séjour, il n'y a pas de problème et vous ne le regretterez pas.

Vous pourrez y bénéficier d'un hébergement de qualité dans un site protégé, à quelques kilomètres du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

A proximité du lac et du lieu de l'exposition, chalets et gîtes sont à votre disposition au prix exceptionnel de 44 € la nuit pour 4 personnes, 47 € pour 5 personnes et 50 € pour 6 maximum. Les détails des installations intérieures, de l'ameublement et du matériel sont indiqués sur le contrat de location.

Pour réserver veuillez expédier à Jean-François Martin, et uniquement à lui, le règlement à l'ordre du Club Français du Saint-Bernard et du Dogue du Tibet et le contrat de location dûment rempli ⁽¹⁾. Les places étant assez limitées nous vous conseillons de réserver le plus rapidement possible. Aucune réservation ne sera prise directement par la responsable du camping.

Pour les retardataires, il existe d'autres possibilités : sur place également l'Hôtel du Lac, le club ne s'occupe pas des réservations, vous devez prendre directement contact à l'hôtel: 05 55 95 81 43 mais attention, les chiens ne sont pas acceptés dans les chambres, à noter toutefois que les véhicules sont stationnés à proximité des chambres.

Toujours sur place il y a un camping caravanning : le camping du lac, à contacter directement au 05 55 95 65 48 réservation auprès du camping, le club ne prend pas les réservations.

Enfin, mais ce n'est plus sur place, il existe encore 3 possibilités :

- Au Château de Mialaret route d'Egletons à Neuvic hôtel et chalets réservé directement au 05 55 46 02 50
- Camping Centre Henri Queuille, Antiges réservations au 05 55 95 81 18
- Camping du Maury - centre touristique du Maury -19160 LIGINIAC
Tél : 05.55.95.92.28 ou 05.55.95.92.59

1-Contrat et formulaire de réservation téléchargeables sur le site du club : www.saint-bernard.asso.fr ou www.cedia.fr



INSCRIPTION / REGISTRATION / MELDUNGEN

38^e NATIONALE D'ÉLEVAGE - 4/05/2013

EXPOSITION DU FORUM - 5/05/2013 (St Bernard uniquement)

Clôture des engagements :
13 avril 2013

une feuille par chien (photocopies acceptées) à adresser à :
Cédia - NE+Forum CFSBDT - 31230 COUEILLES

Engagements internet :
www.cedia.fr

accompagnée de la photocopie du certificat antirabique, du chèque représentant le montant des frais d'inscription
Renseignements : Jean-François MARTIN au 04 68 22 20 47

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____
 Tatouage _____
 Nom du Chien / Name of the dog / Name des Hundes : _____

 RACE / Race / Rasse : _____
 Poil long / Longhair / Langhaar Poil court / Shorthair / Stockhaar (pour les Saint-Bernard)
 Né(e) le / Date of birth / Wurfstag : _____ Sexe : Mâle / Male / Rüde Femelle / Female / Hündin
 LOF / Studbook number / Zuchtbuchnummer : _____
 Père / Father / Vater : _____
 Mère / Mother / Mutter : _____
 Éleveur / Breeder / Züchter : _____
 Propriétaire / Owner / Besitzer : _____
 Adresse / Address / Strasse und N° : _____
 Code Postal : _____ Ville / City and country / Stadt und Land : _____
 Tél. : _____

Le qualificatif **Excellent** permettra de faire entrer ou de faire progresser votre chien dans la grille de sélection.
 Le qualificatif **Excellent +** permettra de faire progresser votre chien pour le titre de champion du club

Classe d'engagement (cocher la case / Mark with a cross / Ankreuzen) :	Nationale d'élevage 4/05	Forum 5/05 (St Bernard seulement)
Champion <i>Championklasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouverte <i>Open Class / Offene Klasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermédiaire 15/24 mois <i>Intermediate Class / Zwischenklasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeune 9/18 mois <i>Youth Class / Jugendklasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Débutant 9/12 mois <i>Beginners Class / Jüngstenklasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Puppy 6/9 mois <i>Puppy Class / Anfangende Klasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chiot 3/6 mois <i>Baby Class / Baby Klasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vétéran <i>Veteran Class / Veteranenklasse</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confirmation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confirmation à titre initial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lot Élevage préciser l'affixe : _____ <i>Breeders Group / Zuchtgruppe</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reproducteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Paire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Couple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

	Nationale seule ou Forum seul pour St Bernard uniquement		Nationale + Forum St Bernard uniquement	
	adhérent	adhérent	adhérent	adhérent
1 ^{er} chien	50,00 €	45,00 €	80,00 €	70,00 €
2 ^e chien	35,00 €	30,00 €	65,00 €	55,00 €
suivants	30,00 €	25,00 €	55,00 €	45,00 €
Débutant - Puppy - Chiot	30,00 €	25,00 €	55,00 €	45,00 €

attention :
Seuls les Saint Bernard peuvent s'inscrire à l'exposition du Forum.

Pour les chiens venant de l'étranger, merci de joindre le certificat de vaccination antirabique.

Détail du règlement		sommes
1 ^{er} Chien		
2 ^e Chien		
Suivants		
Puppy ou chiot		
Confirmation seule		
Dîner du 4 mai (boisson comprise)		
membres x 29 €	
non-membres x 34 €	
Enfants jusqu'à 12 ans x 12 €	
TOTAL		

Aucun engagement ne sera remboursé.

Règlement par virement :

RIB : 30002 01074 0000079101L 96 - CL Arbresle (l') 01074
 IBAN : FR77 3000 2010 7400 0007 9101 L96 swift CRLYFRPP

Règlement par chèque : à l'ordre du CFSBDT

- Lots d'élevage et de reproducteurs gratuits
- Confirmation gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.
- Pour les chiens venant simplement pour la confirmation : 30 €
25 € pour les adhérents du club.



ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
 J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
 En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
 Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
 En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à _____

le _____
 Signature du propriétaire

VÉTÉRANS : GRATUIT

Engagements par courrier uniquement

Pour classe Champion, veuillez joindre une photocopie du Certificat For Champion Class please sent the Copie from diploma
 Für Championklasse, bitte Fotokopie der Urkunde mitsenden

N'oubliez pas de vous munir :

- ◆ du certificat de vaccination antirabique
- ◆ du certificat de naissance ou pedigree pour la confirmation
- ◆ de la carte de tatouage

Il ne sera pas envoyé de reçu d'engagement

CLUB FRANÇAIS DU SAINT BERNARD ET DU DOGUE DU TIBET

Agréé par le Ministère de l'Agriculture - Affilié à la Société Centrale Canine

Siège Social : 98, rue Emile Zola - 69210 L'ARBRESLE

Préfecture du Rhône : n° de modification W691081372



DEMANDE D'ADHESION OU RENOUVELLEMENT DE COTISATION 2013 (À REMPLIR EN MAJUSCULES)

Nom 1 : _____ Prénom : _____

Nom 2 : _____ Prénom : _____

(pour cotisation ménage)

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Profession (facultatif) : _____ Nationalité (facultatif) : _____

Parrain : _____



Cotisation :

Membre actif :40 € Couple :52 €
 Membre bienfaiteur :80 € Couple bienfaiteur : ..104 €

Mode de règlement :

Espèce
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du C.F.S.B.D.T.
Mandat à l'ordre de Mme DEVIENNE, Trésorière du C.F.S.B.D.T.
Virement international Identifiant - BIC - (adresse swift) : CRLYFRPP
IBAN : FR77 3000 2010 7400 0007 9101 L96

Date : _____ Signature : _____



Avez-vous un Saint-Bernard ? OUI Poil long Poil court Sexe NON

Avez-vous un Dogue du Tibet ? OUI Couleur _____ Sexe NON

NOM : _____ Affixe : _____ LOF : _____

Tatouage : _____ né le : _____ Producteur : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville : _____ Pays : _____

E-mail _____

Pourquoi avez-vous choisi cette race ? : _____

A adresser au trésorier adjoint : M. Pierre BERLE - 21 rue Georges Clémenceau - 82370 REYNIES

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

BiOMill[®] 
SUPER PREMIUM PET FOOD